



LIGUE DU DAUPHINÉ - SAVOIE DES ÉCHECS CHAMPIONNAT DES JEUNES 2009

20-22 Février 2009

Centre de Vacances l'Escabeille - La Motte d'Aveillans (38)

REGLEMENT

ADMISSION

Sont admis les jeunes licenciés A dans la Ligue, sélectionnés selon les critères suivants :

1) JUNIORS ET CADETS :

- Tous les joueurs et joueuses.

2) MINIMES A PETITS POUSSINS :

- Sont qualifiés par le Elo :

Minimes	ROGGENSTEIN Steven	1910	Bourgoin Jallieu
	RINGOT Maxime	1670	Cercle d'Echecs d'Annecy
	RICHARD Alexandre	1600	Moutiers
	CHAVE Pierre	1560	Valence Echecs
Benjamins	SKOUVAKLIS Alexis	1991	Evian
	FUHRMANN Valentin	1810	Echiquier Grenoblois
	HOURLIER Simon	1658	Echiquier Grenoblois
Pupilles	VEDEL Willem	1630	Aubenas
	RINGOT Arnaud	1660	Cercle d'Echecs d'Annecy
Poussins	STAMBOULIAN Brice	1530	Echiquier Grenoblois
	MUSTIERE Mathis	1460	Evian
	STAMBOULIAN Clément	1330	Echiquier Grenoblois
Petits Poussins	FULCHIRON Paulin	1040	Valence Echecs
	SYLVESTRE-BARON Laurent	1010	Cercle d'Echecs d'Annecy

- Dans chaque département, à l'issue du championnat qui est organisé :

- Dans chaque catégorie, le **1^{er} garçon** et la **1^{re} fille**,

- Des joueurs supplémentaires (garçons ou filles) suivant un quota calculé en fonction du nombre de joueurs licenciés « A » par catégorie pour la saison passée

Nombre de joueurs qualifiés par les quotas :

	PpM	Ppf	PoM	Pof	PuM	PuF	BeM	BeF	MiM	MiF
CD 07	-		-		1					
CD 26	-		1		2		1		1	
CD 38	1	1	2		3		2		1	
CD 73	-		-		1		1		1	
CD 74	1		4	1	3	1	3		2	

ORGANISATION ET LIEU DES TOURNOIS.

La ligue Dauphiné-Savoie des Echecs organise le championnat. Les tournois de toutes les catégories ont lieu au **centre de vacances de l'Escabeille, à La Motte d'Aveillans (38)**

CONTRÔLE DES LICENCES.

La présentation de la licence de la saison en cours est obligatoire. Faute de quoi, le joueur doit en régler le montant sur place par chèque qui sera restitué dès qu'il pourra prouver qu'il est licencié.

CATÉGORIES.

Juniors
Cadets
Minimes
Benjamins

nés en 1989 et 1990
nés en 1991 et 1992
nés en 1993 et 1994
nés en 1995 et 1996

Pupilles	nés en 1997 et 1998
Poussins	nés en 1999 et 2000
Petits poussins	nés en 2001 et après

INSCRIPTION

La date limite est fixée au 5 février 2009.

Les droits de participation s'élèvent à **5 euros** pour les catégories **juniors à pupilles** et à **2,50 euros** pour les catégories **poussins et petits poussins**

CADENCE

- **Juniors à pupilles**, cadence « Fischer », 1 h 30 + 30 secondes par coup pour toute la partie,
- **Poussins et petits poussins**, 50 minutes + 10 s pour toute la partie

CALENDRIER

Juniors à pupilles :

Pointage et contrôle des licences vendredi 20 février jusqu'à 9 heures.

vendredi 20 février : **ronde 1** à 9 h 30, **ronde 2** à 14 h 30
samedi 21 février : **ronde 3** à 9 h 30, **ronde 4** à 14 h 30
dimanche 22 février : **ronde 5** à 8 h 30, **ronde 6** à 13 h 30

Poussins et petits poussins :

Pointage et contrôle des licences samedi 21 février jusqu'à 9 heures 45.

samedi 21 février : **ronde 1** à 10 h,
 ronde 2 à 14 h **ronde 3** à 16 h30

dimanche 22 février : **ronde 4** à 8 h 30 **ronde 5** à 10 h45
 ronde 6 à 14 h00

CLASSEMENT ET QUALIFICATIONS.

- Les classements sont établis au nombre de points de parties avec départage au Buchholz tronqué
- En cas d'égalité pour le titre ou la qualification au championnat de France, le départage est effectué comme suit :
 - Si deux ex aequo, partie rapide avec 20 minutes par joueur. Si partie nulle, Buchholz tronqué du tournoi et si Buchholz égal, gain aux noirs dans la partie rapide.
 - Si plus de deux ex aequo, partie rapide entre les deux joueurs ayant le meilleur Buchholz tronqué, puis comme ci-dessus
- Le titre de championne et de champion est octroyé à la fille et au garçon le mieux classé dans chacun des tournois.
- Sont qualifiés d'office pour le championnat de France des jeunes :

Francesco RAMBALDI
Christophe GELAS
Raphael BANDET
Hector MELEY
Lucas DI NICOLANTONIO
Camille DE SEROUX

- Sont qualifiés pour le championnat de France :

Petits-poussins		Poussins		Pupilles		Benjamins		Minimes	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1	1	2	1	2	1	2	1	2	4

Les demandes de dérogations doivent être adressées au directeur des jeunes de la ligue :

Alain Saint-Arroman
86 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 49 44 53
Mail : saint-arroman.alain@wanadoo.fr

Comme les années précédentes, pendant le championnat de France des jeunes, 2 opens parallèles (minimes - benjamins - pupilles et poussins - petits poussins) seront organisés sur le site du championnat de France, ils se dérouleront dans les mêmes conditions de jeu que l'épreuve officielle. Les dossiers d'inscription pour les opens pourront être téléchargés sur le site de la FFE.